



**CONSULTATION N° 05./2021
POUR TRAVAUX D'ETANCHEITE DES 05 BP
(LOGT MENADIA / TREAT / OUED ZIAD / EL-KARMA / BOUNI ALLALIQUE)**

La direction de l'unité postale de wilaya de Annaba lance une consultation pour travaux d'étanchéité des 05 BP (logt menadia / treat / oued ziad / el-karma / bouni allalique) pour un délai de vingt un (21) jours.

Toutes les entreprises intéressées par cette consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Unité Postale de Wilaya de Annaba sise à 700 logements OUED FORCHA –ANNABA- directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins, Contre la remise du récépissé de versement de la somme de mille Dinars Algériens (1 000,00 DA) non remboursable, à virer au compte CCP N° 381221 Clé 24 ouvert auprès de Algérie Poste, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Conditions minimales d'éligibilité

Conformément à l'article 35 des Procédures de Passation des Conventions d'Algérie Poste du 22/01/2018 La consultation objet du présent cahier des charges s'adresse aux entreprises du BTPH justifiant des capacités minimales suivantes :

- Capacités professionnelles : ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 02 ou plus, activité principale Bâtiment.
- Capacités financières :
Ayant réalisé au minimum la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années : 5 000 000.00 DA.
- NB : Le soumissionnaire dont l'entreprise à moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création et cumulant le chiffre d'affaire exigé.
- Capacités techniques : ayant réalisé au moins un projet de construction ou travaux d'étanchéité réceptionné dans les (05) cinq dernières années justifiées avec attestation de bonne exécution ou PV de réception définitif.
L'offre établie par le soumissionnaire doit comprendre un dossier de candidature, une offre technique, et une offre financière. Ces offres sont définies comme suit :

A/ Dossier de candidature :

Conformément à l'article 75 des Procédures de Passation des Conventions d'Algérie Poste du 22/01/2018, le dossier de Candidature contient :

- Une déclaration de candidature, selon modèle joint en annexe au présent cahier des charges.
 - Une déclaration de probité, selon modèle joint en annexe au présent cahier des charges.
 - Les statuts et registre du commerce pour les sociétés (à traduire en français et légalisés auprès des services consulaires algériens à l'étranger pour les Candidats de nationalité étrangère).
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- a) Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification délivré par l'autorité compétente.
 - b) Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans + C20 certifiés par les services des impôts.
 - c) Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles justifié par les pièces exigés dans le tableau d'évaluation.

Le dossier de Candidature doit être inséré dans une enveloppe scellée et anonyme indépendante revêtu de la mention « offre de Candidature »

B/ Offre technique :

- Conformément à l'article 76 des Procédures de Passation des Conventions d'Algérie Poste du 22/01/2018, l'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire, selon modèle joint en annexe.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif, le mémoire technique justificatif est un document rédigé par le soumissionnaire, il présente les points suivants : la méthodologie de l'exécution des prestations, les moyens humains, et matériels mis à la disposition du projet, et le cas échéant, les

moyens des sous-traitants, l'organigramme et les CV des intervenants dans le projet et toutes démarches entreprises par le soumissionnaire dans le respect des exigences du cahier des charges, le planning prévisionnel d'exécution des prestations et les solutions éventuelles, le cas échéant.

- Le mémoire technique est utilisé pour évaluer le critère de la qualité.
- Le Cahier des Charges portant la mention manuscrite « lu et accepté » aux endroits de signature du soumissionnaire.
- NB :
La commission d'ouverture et d'évaluation des offres est tenue d'inviter les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs dossiers de candidatures dans un délai de 10 jours conformément à l'article 80 de la procédure de passation des marchés d'Algérie poste à savoir :

- Copie de l'extrait du registre de commerce électronique.
- Copie de l'extrait de rôle apuré, ou avec échéancier de paiement.
- Numéro d'identification fiscale N.I.F
- Copie des Attestation d'organisme de sécurité (CACOBATH- CASNOS)
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux du dernier Billan, pour les sociétés commerciales de droit Algérien (Offre éliminée si comptes sociaux non déposé) délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (SPA , SARL ,EURL)
- Numéro d'immatriculation statistique N.I.S
- NB : Le casier judiciaire sera exigé uniquement à l'attributaire du contrat qui devra le fournir dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de sa saisine et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'il comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution provisoire du contrat.

Si après signature du contrat, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du contrat public sont erronées, il prononce la résiliation du contrat aux tors exclusifs du partenaire cocontractant.

L'offre technique doit être inséré dans une enveloppe scellée et anonyme indépendante revêtu de la mention « Offre Technique »

C/ Offre financière :

Conformément à l'article 77 des Procédures de Passation des Marchés d'Algérie Poste du 22/01/2018, l'offre financière contient:

- La lettre de soumission, selon modèle joint en annexe.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le Service Contractant peut aussi, s'il juge nécessaire, , demander dans l'offre financière, pour l'ensemble du marché ou pour certains articles spécifiques, les documents suivants :

- Le sous-détail des prix unitaires (SDPU)
- Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Le dossier de Candidature doit être inséré dans une enveloppe scellée et anonyme indépendante revêtu de la mention « offre financière »

Le dossier de candidature, l'offre technique, et financière seront fermés et cachetés séparément dans trois enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter les mentions suivantes :

A Mme LA DIRECTRICE DE L'UNITE POSTALE DE WILAYA DE ANNABA
Consultation N° 05./2021

**« pour travaux d'étanchéité des 05 bp (logt menadia / treat / oued ziad / el-karma / bouni allalique)»
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**

La date limite de dépôt des offres est fixé le avant 10h00
L'ouverture des offres est fixée le même jour que le dépôt des offres à 10h30

3 د أوت 2021

مديرة الوحدة الولائية لمدينة الجزائر - عمالة
إمضاء السيدة: تدرانت - ص